

REGLEMENT ATHLETISME



Athlétisme

Déroulement général

Les épreuves d'athlétisme donneront lieu à des médailles individuelles et des médailles par équipe. Chaque épreuve donne lieu à des points comptabilisés dans le challenge par équipe. Les athlètes peuvent donc concourir par équipe, individuellement sur des épreuves d'athlétisme, ou aux deux concours et peuvent cumuler plusieurs épreuves dans le cadre du challenge par équipe.

Les épreuves proposées sont les suivantes :

- Sprint : 100m, 4x100m, 400m
- Demi-fond : 800m, 1500m

*Il est possible que des concours soient proposés en plus le jour même.

Les équipes sont composées de **minimum** 4 participantes. Si une équipe se présente avec strictement moins de 4 participantes, elle ne pourra pas participer au tournoi et sera disqualifiée.

La journée sera établie et communiquée rapidement afin que les épreuves ne se chevauchent pas et que les athlètes aient un repos suffisant entre les épreuves.

Règlement épreuve par épreuve

Se référer au règlement FFA



Athlétisme

Si deux athlètes d'une même équipe souhaitent concourir dans une même épreuve individuelle, une des athlètes doit se déclarer en amont de la journée comme coureuse individuelle pour l'épreuve.

Modalités pratiques

Un **certificat médical** de non-contre-indication à la pratique de l'athlétisme en compétition, un **numéro de licence FFSU valide** ou une copie d'une **licence FFA** doit être fourni pour chacune des athlètes.

Le meeting aura lieu sur le terrain d'athlétisme de l'**Ecole Polytechnique**.

Contact

En cas de questions éventuelles, n'hésitez pas à me contacter :

Responsable Athlétisme
Benjamin TOTI
benjamin.toti@institutoptique.fr

Vous serez informé.e.s de toute modification de ce règlement.

